Nouvelles d'Europe. Février 2013. N° 1306

**France-Allemagne : l’incompréhension**

**François Vié.** Chronique hebdomadaire d’actualité sur l’Union européenne. Diffusion sur Radio PFM (99.9)

Les chroniques peuvent être écoutées et lues sur **nouvellesdeurope.com**

Février 2013.

Le traité de l’Elysée a été signé le 22 janvier 1963 entre le général de Gaulle et le chancelier Adenauer. C’était il y a 50 ans. Les députés français et allemands se retrouveront au Bundestag, et les Etats signeront une « déclaration du cinquantenaire » pour célébrer cet anniversaire.

Trois domaines sont couverts par le traité.

En matière d’affaires étrangères, les Etats se sont engagés à se consulter avant toute décision importante. Cela n’a pas suffi à rapprocher les politiques étrangères. Tout récemment, l’Allemagne n’a pas suivi la France dans son engagement en Lybie. Les deux pays ont voté différemment à l’ONU sur la reconnaissance d’un Etat palestinien. En matière de défense, il y a eu la création d’EADS, le groupe aéronautique civil et militaire, et d’une brigade franco-allemande. Mais la coopération n’est pas allée plus loin, le dernier épisode étant le torpillage par Angela Merkel du rapprochement, voulu par la France, entre EADS et le groupe britannique BAE Systems.

Le deuxième sujet couvert par le traité est la coopération économique. Les seules réalisations franco-allemandes, hormis EADS, l’ont été dans le cadre de l’union européenne.

Le troisième volet est celui de l’éducation et de la jeunesse. Les deux pays devaient favoriser l’apprentissage de la langue du partenaire. Aujourd’hui les langues de chacun des deux pays viennent en troisième position des langues enseignées derrière l’anglais et l’espagnol. Par contre l’Office-franco-allemand pour la jeunesse a été effectivement mis en place, ainsi qu’Arte.

L’essentiel des effets du traité a été la mise en place de processus de concertation régulière à tous les niveaux, y compris des chefs d’Etats et de gouvernement. Entre 1982 et 1989 Helmut Kohl a rencontré François Mitterrand 74 fois. Angela Merkel et François Hollande se sont déjà rencontrés 14 fois.

L’entente entre la France et Allemagne est essentielle pour faire avancer l’Europe. Les deux pays représentent à eux deux, prés de la moitié du PIB européen et le tiers de sa population. Les cultures politique et économique des deux pays sont très différentes. Lorsqu’il y a accord entre les deux pays, il y a de fortes chances de trouver un compromis entre pays du nord et pays du sud de l’Europe. D’où l’expression de « moteur franco-allemand » de l’Europe, non pas parce qu’ils imposent leur volonté aux autres pays membres, mais parce que leur accord est indispensable et a souvent un effet d’entraînement sur l’ensemble de l’Union.

 La relation franco-allemande est actuellement en crise. Elle est déséquilibrée en faveur de l’Allemagne du fait de sa prospérité économique. Et français et allemands sont en désaccord sur l’Europe. L’Allemagne a fait de gros efforts pour accepter d’aider la Grèce, d’apporter sa garantie aux mécanismes d’entraide financière entre pays de l’Euro, l’élargissement du rôle de la BCE. Angela Merkel a récemment affiché une ambition fédérale pour la zone euro. Ses buts en seraient de renforcer l’efficacité des politiques communes, mais aussi de mieux contrôler les politiques économiques et budgétaires nationales. Il s’agit aussi d’organiser le contrôle démocratique des décisions en zone euro. Angela Merkel a proposé une Union politique, la révision des traités, et notamment l’élection du président de la Commission au suffrage universel. François Hollande, lui, conditionne les réformes institutionnelles à plus de solidarité économique, notamment un budget de la zone euro et une mutualisation partielle des dettes des Etats, ce dont l’Allemagne ne veut pas entendre parler. Faute d’accord, les deux dirigeants ont fait décider par le Conseil européen de décembre, le report après 2014 du débat sur l’Europe politique.

Pourtant la nécessité de faire évoluer les institutions européennes est de plus en plus évidente. Il faut non seulement réviser les traités pour y intégrer la gouvernance de la zone euro, mais aussi créer des mécanismes de contrôle démocratique. Deux traditions s’opposent : un modèle fédéral en Allemagne, un modèle jacobin centralisé en France. Les deux partenaires doivent trouver les compromis qui permettront à l’Europe d’avancer : plus de solidarité économique et financière, contre plus de fédéralisme dans l’organisation des pouvoirs en Europe.